

c'était la dot de sa fille aînée. Le père, touché de cette preuve de la miséricorde divine, se repentit; il eut honte de son projet et maria sa fille.

Une autre somme, égale à la première, lui arriva encore sans qu'il put découvrir l'auteur de cette munificence. Il maria ainsi sa seconde fille.

Pareille chose arriva la troisième. Mais cette fois il fut plus heureux et surprit St-Nicolas au moment où celui-ci se retirait, croyant pouvoir échapper comme les premières fois à la reconnaissance de celles qu'il avait sauvées.

Nous avons rapporté ce fait si simple pour montrer que sa charité, tout en étant inépuisable, était en même temps très-intelligente.

L'oncle de St-Nicolas fit bâtir un monastère dont il donna la charge à son neveu. Celui-ci l'accepta contre son gré. Son but était de vivre humblement et d'aller chercher dans la solitude le calme et le recueillement, plus appropriés à sa nature que les dignités et les honneurs.

Quelques années après son installation dans son monastère, il ne put résister au désir de visiter Jérusalem. Il s'embarqua donc sur un vaisseau qui allait en Egypte. Ce fut pendant ce voyage qu'il accomplit son premier miracle. On en cite quelques-uns antérieurs à cette époque, mais ils ne sont pas établis d'une manière certaine. Nous laissons parler le chroniqueur.

Le navire fut assailli par une tempête. « Sainct Nicolas fut oraison et à l'instant le ciel s'apaisa, les vents cessèrent, la mer s'aplanit, et ceux qui pensoient estre perdus, reuintent de mort à vie et remercièrent nostre Seigneur, et afin que les mérites de St-Nicolas fussent rendus plus notoires, en ce mesme voyage, l'un des marins qui plioit le boursot tout au haut de la hune tomba dans le naivre et cheut tout roide mort. Sainct Nicolas, ayant prié pour luy, le ressuscita en vie et en santé. »

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles & Faits divers.

— Il vient de se passer à la justice de paix de Calais un fait assez rare et qui mérite d'être mentionné.

Un marchand réclamait une dette de douze ans à un particulier non marchand, à un simple journalier.

Celui-ci commence par dire qu'il ne doit rien, que le long laps de temps écoulé sans réclamation le démontre de reste. C'était par le fait le bénéfice de la prescription annale qu'il invoquait.

— Prêtez-vous bien serment que vous ne devez rien, lui dit alors le juge de paix ?

Le défendeur réfléchit, hésite et finit par répondre qu'il peut redevoir quelque chose.

— Mais quelle somme ? reprend le magistrat ; fixez-la vous-même, et jurez que vous ne devez pas davantage, et l'affaire est terminée. L'interpellé hésite encore un moment, puis dans un bon mouvement :

« Ma foi, monsieur le juge, je ne suis pas assez sûr pour jurer, et j'aime mieux payer tout, que de m'exposer à faire un faux serment. »

Et le juge de rendre hautement hommage à ce scrupule d'honnête homme, en le condamnant à payer.

Le condamné s'est retiré, la tête haute, avec la satisfaction du devoir accompli, et au milieu des marques d'approbation de l'auditoire.

(Journal de Calais.)

— Un général russe qui s'est distingué en Crimée par ses talents et son humanité envers nos soldats blessés, a été pendant son séjour à Paris comblé d'égards. Profondément touché de cette réception faite avec la courtoisie qui a porté si loin dans le monde entier la renommée du caractère français, il a voulu, avant de quitter Paris, témoigner sa reconnaissance d'un accueil si agréablement hospitalier, en réunissant dans un splendide dîner plusieurs personnages du monde officiel, choisis dans le civil et dans le militaire. Il y avait parmi ces convives un officier supérieur français contre lequel le général russe avait combattu au siège de Sébastopol. Il avait eu soin de le placer à sa droite. Celui-ci, voyant le nombre de décorations qui brillaient sur les poitrines, lui dit tout bas : « Général, j'aurais volontiers cédé ma place. » Le général russe lui a répondu : « Je ne l'aurais pas permis ; j'aime mieux vous avoir à mon côté que vis-à-vis de moi. »

— Il y a quelques jours, dit le *Salut public* de Lyon, deux dames, passant dans un chemin de la Croix-Rousse, rencontrèrent un homme à la mine hâve, aux vêtements délabrés, dont les pieds étaient à peine couverts par quelques débris de souliers. Ces personnes s'approchèrent du malheureux et le prièrent de les accompagner dans un magasin de chaussure. Bientôt des chaussons et des sabots neufs réchauffèrent les pieds de l'ouvrier. Avant de le quitter, une des dames lui glissa une pièce de 5 francs, qu'il refusa, en demandant puisqu'on lui faisait cette aumône, de la déposer chez un boulanger, afin qu'on ne pût point penser que cet argent serait détourné de son but. On accéda à son désir, mais la manière dont avait été accepté le don ajoutait à l'intérêt qu'inspirait déjà l'infortuné. On prit des renseignements : c'était l'histoire d'un ouvrier qui avait manqué d'ouvrage ; sa femme était tombée malade, elle était morte ; on avait vendu le mobilier pour payer les frais de la maladie et le propriétaire, qui avait donné congé, et l'ouvrier était arrivé à implorer timidement quelques se-

cours. Touchées de cette misère non méritée, les deux dames se sont intéressées à l'ouvrier, qui pourra maintenant attendre des jours meilleurs.

— Un accident est arrivé dimanche soir au cirque de M. Mascarte, à Bruges, la vaste tente qui abritait les nombreux spectateurs, mal assujettie peut-être, ou cédant au poids de la neige, a brisé le grand mât, s'est affaissée sur les spectateurs et les a enveloppés. Des cuirassiers ont tiré le sabre et fendu la toile pour ouvrir des issues, dont la foule a profité pour s'échapper.

— On mande de Namur :

« Un grand malheur est arrivé près de Jemeppe dans la nuit de jeudi à vendredi. Une scène charivarique se passant dans cette commune, le brigadier de la gendarmerie et le garde champêtre se mirent en devoir de le réprimer. Mais, trompés par l'obscurité, ils tombèrent l'un et l'autre à la Sambre. Seul le garde champêtre parvint à se sauver en se retenant aux osiers. Le malheureux brigadier y trouva la mort. »

— Un menuisier des environs d'Amsterdam, chargé de confectionner un cercueil, s'en alla prendre la mesure du cadavre. Le défunt avait été son ami, de manière que le menuisier se trouvait dans des dispositions d'esprit assez tristes en entrant dans la maison. Ayant soulevé le linceuil qui recouvrait le cadavre, il trouva celui-ci les yeux grands ouverts et le regardant avec un étonnement mêlé de curiosité. Mais que devint-il, lorsque feu son ami, continuant à le regarder avec des yeux étonnés, se mit sur son séant, et lui dit : « John, que viens-tu faire ici ? Un peu revenu à lui, John répondit : « Je viens savoir de tes nouvelles. »

Le prétendu défunt avait été frappé d'une léthargie dont il était sorti à temps, fort heureusement.

— L'armée hollandaise des Indes vient de perdre un de ses officiers les plus remarquables, et dont le nom est attaché à une des plus curieuses productions de la mécanique moderne ; le colonel baron de Renkin est mort à Sumanap, dans l'île de Java, le 25 août 1856. C'est le dernier descendant direct de Swelin Renkin, connu en France sous le nom de Rennequin Suallem, mécanicien distingué auquel on doit la célèbre machine de Marly.

Rennequin, fils d'un charpentier de Liège, fut appelé en France par Louis XIV, qui avait entendu parler de ses talents. Il conçut, en 1675, le plan de la machine de Marly, destinée à approvisionner d'eau la ville et le château de Versailles. Il mit six ans à l'exécuter et s'acquitta d'une réputation européenne par ce travail regardé avec raison, pour l'époque, comme un chef-d'œuvre de mécanique.

Il mourut en 1708, après avoir produit d'autres œuvres moins célèbres, mais qui lui assurèrent le premier rang parmi les hydrauliciens de son temps. Son fils quitta la France en 1740, pour entrer au service de la Hollande, et depuis lors les membres de cette famille suivirent sans interruption la carrière des armes.

Le colonel de Renkin a fait toute sa carrière dans les Indes. On lui doit les fortifications de Batavia et celles des principaux points de l'île de Java. C'était un homme très-instruit. Il laisse de nombreux travaux sur la géologie, sur la physique et sur la météorologie de ces contrées. Il est mort à l'âge de cinquante-neuf ans.

LA FÊTE DES ENFANTS.

(Enigme qui n'en est pas une).

Bonne mère il est temps
De faire votre emplette.
Voici bientôt la fête
La fête des enfants.

Allons, que rien ne vous arrête,
Choisissez parmi les oiseaux
Les beaux jouets, les animaux,
Une collection complète :
» Un père avec son chalumau ;
» La grand-mère avec sa crochette ;
» Un paillasse sur son tréteau ;
» Des moutons, une bergerette ;
» Un cygne, un baudet, un chameau,
» Cheval de bronze, girouette ;
» La noble dame du château
» Avec sa mignonne soubrette
» Allant promener en bateau
» Ou jouer à l'escarpolette !

Bonne mère il est temps
De faire votre emplette
Elle arrive la fête
La fête des enfants.

» Distribuez bonbons brillants ;
» De chocolat, la cigarette ;
» Petits gâteaux appétissants ;
» Un sabre, un char, une brouette ;
» Une poupée aux blanches dents ;
» Yeux noirs, bien joufflu et replète ;
» Le phare et l'île des Serpents ;
» Fusil, giberne, bayonnette ;
» La tour Malakoff, Grecs, Persans,
» Tambour, clairon ou la trompette...!
— Eh quoi ! ces mots troublent vos sens ?
Non, non, que rien ne vous arrête.
On peut bien vous fendre la tête,
Bonne mère, quand c'est la fête
La fête des enfants ! !

Z.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE.

BOURSE DU HAVRE du 1^{er} décembre 1856.

COTONS. — Notre marché ne reprend pas d'animation malgré les nouvelles concessions que font chaque jour les détenteurs ; la consommation au contraire ne prend juste que pour ses besoins, et voilà longtemps qu'il en est ainsi. A part les Géorgies qui sont comparativement mieux tenus que les autres sortes, nos cours sont de plus en plus faibles et en général il y a bien fr. 3 de baisse sur le dernier prix-courant. Chaque jour les débarquements fournissent leur contingent à la vente. — On traite aussi quelques cotons dans le port sur désignations américaines, et l'on assure que du good-middling Louisiana a été cédé à fr. 102, par des réceptionnaires qui voulaient réaliser. — C'est une baisse sensible, mais il faut dire qu'elle ne ferait pas cours.

On attend à tout moment le *Fulton* qui a quitté New-York le 15 courant et nous apportera ainsi trois jours d'avis plus frais des Etats-Unis.

Dépêche télégraphique. — Liverpool, jeudi. — Ventes 6,000 b. sans changement.

Bourse du Havre du 2 décembre.

COTONS. — Le calme des affaires a continué toute la semaine encore, et cette longue inactivité a amené plus de faiblesse sous la pression d'arrivages réguliers qui élèvent notre stock et donnent d'ailleurs de la marchandise en revente. De reste le disponible s'est encore mieux tenu que la marchandise en débarquement qui a eu, comme nous le disions hier, vendre à fr. 102 pour Good middling Louisiana. Il paraît qu'on a offert aussi à fr. 100 du middling de même provenance, en mer. Cette faiblesse n'a pas même eu pour résultat de beaucoup engager les affaires, et la consommation, bien qu'elle doive être à peu près dépourvue de provisions, ne vient aux achats qu'avec la plus grande réserve.

La baisse déjà signalée reste acquise, et cependant la demande ne reprend aucune activité. Encore aujourd'hui, nous avons très peu d'affaires à signaler, et les prix restent faciles à la cote qui a été réduite de fr. 1 pour les qualités très basses et les désignations supérieures, et de fr. 2 à 3 pour les autres classements. — Le très ordinaire Louisiana ressort ainsi à fr. 105.

Bourse du Havre du 5 décembre.

COTONS. — Le marché reste dans la même position : les affaires sont toujours limitées et les cours sont faibles à la cote d'hier. — On attend à tout moment le *Fulton* avec les avis du 15 courant de New-York.

Les affaires à livrer sont peu importantes, mais il faut dire toutefois que ce sont les vendeurs qui manquent ; il y aurait en effet preneurs de middling Louisiana dans le port à fr. 100, mais on ne laisse rien aujourd'hui ainsi.

Par *Kangaroo* arrivé de Philadelphie à Liverpool, on a quelques avis de New-York du 12 courant ; le coton était calme avec des prix faibles, mais les frets plus fermes. Une dépêche récente de New-Orléans annonce que les rivières montaient et que l'on s'attendait à de lourdes recettes de coton.

Les avis de Rouen sont très-froids. Il ne s'est traité que fort peu d'affaires cette semaine et les acheteurs demandaient de la baisse que les fabricants ne voulaient pas accorder. Il en est résulté un grand calme.

Dépêche télégraphique. — LIVERPOOL, Samedi. — Ventes 6,600 b., sans changement.

Fêtes St-Nicolas & Etrennes 1857

STÉRÉOSCOPES et PORTRAITS instantanés, couleurs naturelles, par beau ou mauvais temps, par LE BLONDEL, Photographe, 25, rue de Paris, à Lille. (328)

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

TAXE DU PRIX DU PAIN

Pain de ménage, le kilogramme	32 [»]
Pain de 2 ^e qualité, idem	36 00
Pain blanc, idem	40
Pain de fleur (dit pain-français), 125 gr.	7
Les huit pains	52
Les deux pains	13
Les quatre pains	26

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

J. REBOUX

20, RUE NEUVE

Impressions en tous genres pour le commerce

ALMANACS ET AGENDAS

SPÉCIALITÉ POUR

CALENDRIERS POUR 1857

CARTES DE VISITES

Les personnes qui désirent avoir des CARTES DE VISITES bien soignées sont priées d'en faire la demande le plus tôt possible.

En vente chez J. REBOUX, rue Neuve, 20, Roubaix :

INDICATEUR

DES
TRAINS DU CHEMIN DE FER DU NORD
CORRESPONDANCE
avec la Belgique, l'Allemagne & l'Angleterre.

Prix : 15 centimes.

REGISTRES

à tenir dans les établissements
pour l'inscription des ouvriers employés
(Art. 8 du décret du 30 avril 1855)

PRIX DU REGISTRE, FOLIOTÉ
60 centimes.

En vente au bureau de ce Journal :

HISTOIRE

DE
N.-D. DE CONSOLATION
& de sa Chapelle
Érigée au faubourg de la Barre, à Wazemmes.
Joli volume in-32. — Prix 50 c.

VENTE ET ACHAT D'ACTIONS DES MINES CHARBONNIÈRES

DE L'ESCARPELLE, BRUAY, NŒUX-VICOIGNE, DOUCLY, ANICHE, LENS, &c

S'adresser franco, RUE ROYALE, 5, A LILLE.

(327)